

L'impossible mort de Blanchot

Parages de Jacques Derrida, Galilée, « La philosophie en effet », 270 p.

Claude Lévesque

Numéro 195, mars-avril 2004

Fidélité à plus d'un : Derrida, Celan, Brenner, Cixous, Blanchot

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/19454ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lévesque, C. (2004). L'impossible mort de Blanchot / *Parages* de Jacques Derrida, Galilée, « La philosophie en effet », 270 p. *Spirale*, (195), 22-24.

L'IMPOSSIBLE MORT DE BLANCHOT

PARAGES de Jacques Derrida

Galilée, « La philosophie en effet », 270 p.

PARUE d'abord en 1986, cette nouvelle édition de *Parages* a été augmentée d'un texte récent de Derrida — cet ajout ne va pas sans transformer et renouveler la lecture de ce livre — intitulé « Maurice Blanchot est mort » : ce texte est celui d'une conférence prononcée le 29 mars 2003, à la clôture du colloque international « Maurice Blanchot, Récits critiques », tenu à Paris. Un autre texte récent de Derrida intitulé « À Maurice Blanchot », lu lors de la cérémonie d'incinération de Maurice Blanchot le 24 février 2003, aurait pu faire partie de *Parages* : il a plutôt été ajouté à l'ensemble des discours et textes de deuil rédigés au cours des vingt dernières années et réunis, chez Galilée également, sous le titre *Chaque fois unique, la fin du monde*. Ces deux livres sont traversés de part en part par une tristesse infinie, une blessure incommensurable, suscitées par la mort de proches et d'amis, notamment, de manière plus intense et plus déchirante peut-être, par la disparition de Maurice Blanchot. Il y a toujours cette possibilité entre deux amis que l'un voie mourir l'autre, mais lorsque cet événement survient, non sans violence, une lumière crue et un supplément d'étrangeté transforment radicalement ce qui a été vécu en commun. « Je me réconfortais parfois, en jouant au naïf, écrit Derrida, à l'espérer immortel, en tout cas moins sujet à mourir, si je puis dire, que nous tous. » Dans « À Maurice Blanchot », on voit Derrida, interdit, le souffle coupé, au moment de prononcer ce nom imposant, et pourtant plus effacé, plus seul que jamais, le nom de « celui que nous sommes si nombreux, dans le monde entier, depuis deux ou trois générations, écrit-il, à tenir pour l'un des plus grands penseurs et écrivains de ce temps, et non seulement de ce pays ».

Dans cet hommage à l'ami — ces mots de la fin qu'il lui adresse ne seront assurément pas les derniers (« je continuerai de lui écrire ou de l'appeler, dans mon cœur et dans mon âme, comme on dit, aussi longtemps que je vivrai ») —, Derrida se plaît à évoquer la mémoire de ceux que Maurice Blanchot honorait de son amitié : Emmanuel Lévinas, dont il avait tant souffert, lui confiait-il, de le voir mourir avant lui, Georges Bataille, René Char, Robert Antelme, Louis-René des Forêts, Roger Laporte. On sait que Blanchot a rencontré Bataille à la fin de 1940 alors que ce dernier écrivait *Le Coupable* et s'appêtait à

écrire *L'Expérience intérieure*. Dans un inédit de 1954, il déplorait que l'œuvre de son ami « ait, pour ainsi dire, échappé à tous. Cette œuvre n'en situe pas moins son auteur, ajoutait-il, en dehors des voies tracées : c'est bien l'esprit le plus original de son temps, nous voulons dire celui qui a révélé les aspects les plus étranges, les plus inattendus de l'horizon que s'ouvre l'existence humaine ». Il le voyait volontiers loin en avant de lui, aux côtés d'un Kierkegaard, d'un Nietzsche ou d'un Kafka, échappant, toutefois, comme ceux-ci, à toute possibilité de classement, quel qu'il soit.

Ce nom, ce nom immense, est celui d'un homme dont on admire non seulement la puissance de pensée tout à fait incomparable, mais aussi, écrit Derrida, « la puissance de retrait, la pudeur exemplaire, une discrétion unique en ce temps, et qui l'a toujours tenu loin [...] de tout ce qui presse et précipite vers l'immédiateté des médias, de la presse, de la photographie et des écrans ». Cet écrivain si secret et si fascinant n'a pas toujours été en retrait de la vie publique et de la politique : il avait été, avant la guerre, comme jeune adulte de droite, un journaliste (de jour et de nuit), un penseur engagé sur tous les fronts, et il était resté contestataire et résistant sous l'Occupation, en changeant de cap toutefois, passant, pour le dire d'une manière trop rapide, de la droite à la gauche ; puis, il était intervenu publiquement, de manière ponctuelle, lors de la guerre d'Algérie et du « Manifeste des 121 », de même qu'au moment de Mai 68, se sentant chaque fois immédiatement appelé par tout « ce qui s'annonçait comme révolution ».

Derrida a lu et assimilé très tôt l'œuvre critique et théorique de Blanchot, les récits, selon son aveu, lui demeurant plus difficiles d'accès. Ce n'est qu'en Mai 68 qu'il rencontre l'écrivain pour la première fois et que celui qu'il admirait déjà au plus haut point devient un ami proche, très proche, d'une proximité que seule la distance infinie rend possible. « C'était devenu, ce nom, à la fois le nom familier et étrange, si étrange, si étranger de quelqu'un qu'on appelle ou qui vous appelle au dehors, inaccessible, infiniment loin de soi, mais un nom aussi intime et ancien, un nom sans âge, celui d'un témoin de toujours, d'un témoin sans complaisance, d'un témoin veillant en nous-mêmes, du témoin le plus proche, mais aussi de l'ami qui n'accompagne pas, soucieux de vous laisser à votre solitude, toujours attentif à rester

néanmoins près de vous, dans la sollicitude de tous les instants, de toutes les pensées, de toutes les questions aussi, des décisions et des indécisions. Le nom d'un visage que la douceur du sourire ne quitta pas une seconde tout le temps de nos rencontres. »

Un acquiescement sans détour

D'aucuns diront que ces textes d'hommage et de deuil, si empreints de tendresse et surtout de gravité, ne font qu'ajouter à la morbidité d'une œuvre qui fait de l'absence et de la mort son espace même. Derrida tente, pour sa part, de renverser cette opinion trop répandue, affirmant au contraire que Blanchot prône plutôt une victoire jubilatoire de la vie sur la mort. « Partout, écrit-il, le morbide et le létal restent étrangers au timbre ou à la tonalité musicale de cette parole. » On ne rencontre pas chez lui de tentation suicidaire ou de goût pour quelque négativité que ce soit, mais un acquiescement sans détour à la finitude, à ce qui vient limiter le possible : la mort est pensée, contrairement à Heidegger, non pas comme la possibilité de l'impossibilité, mais comme l'impossibilité de toute possibilité, et, en ce sens, la mort n'arrive pas, elle n'arrive pas à arriver, elle est l'impossible même, un non-pouvoir dont on ne peut, d'aucune manière, se rendre maître. « Au-delà de tout ce qu'une lecture précipitée porterait à croire, au-delà de ce que sa constante attention à la mort, à cet événement sans événement du mourir, peut laisser penser, Maurice Blanchot n'a aimé, il n'aura affirmé que la vie et le vivre, et la lumière de l'apparaître. »

C'est cette « singulière gaieté », ce sentiment de légèreté qui accompagne, en littérature, la conquête d'une liberté souveraine, que l'on retrouve dans *Parages*, notamment dans ce chapitre ajouté qu'il intitule, en forme de citation, « Maurice Blanchot est mort ». N'est-ce pas paradoxal ? Cette phrase, présente partout dans les médias, a été reprise pour servir de titre au colloque sur Blanchot en mars dernier. On aurait pu écrire : « Blanchot était mort », s'il est vrai que la biographie d'un écrivain, selon Blanchot lui-même, se réduit à ce schéma : il est mort, il a vécu et il est mort. La vie ne se définit jamais que comme cet entre-deux-morts, pour reprendre la formule de Lacan : du seul fait que l'on parle, la mort s'inscrit dans la vie humaine comme sa condition de possibilité, elle est sa

chance et son plus grand espoir. Il y a donc la mort antécédente, liée à la structure itérative du langage, et l'autre mort, celle qui met fin au « mourir », à la mort comme impossibilité. L'Université, trop souvent, selon Derrida, tend à banaliser et même à ignorer l'événement de la mort, à faire comme si rien ne s'était passé. On ne peut confondre ces deux morts, ces deux temps — il est mort, avant il ne l'était pas — intraduisibles l'un dans l'autre.

La lecture étonnante que fait Derrida de « La littérature et le droit à la mort » — « ce grand texte auquel il faudrait consacrer des années de lecture » —, met d'emblée l'accent sur le rapport de Blanchot à la mort réelle, violente, et, implicitement du moins, au principe de la peine de mort. Comme s'il prévoyait l'impact d'une telle perspective, Derrida multiplie les précautions, s'empressant d'ajouter que ce n'est pas là la seule lecture possible (mais, selon lui, c'est tout de même une lecture possible, « à titre partiel et provisoire »). D'entrée de jeu, il évoque la déclaration de vote de Victor Hugo, en 1848, en faveur de l'abolition de la peine de mort, par laquelle il condamnait la Terreur au nom de la Révolution française. L'écrivain citoyen inscrivait ainsi le droit de la littérature « non pas comme droit à la mort — et à la terreur — mais comme droit à la vie, droit au-delà du droit et droit à l'abolition de la peine de mort ». Derrida s'apprête donc à lire ce texte dans l'optique d'une opposition franche entre le droit à la vie et le droit à la mort (entendons : à la peine de mort). Il n'est pas étonnant que « la beauté singulière » de ce titre lui apparaisse à la fois « effrayante, terrifiante, proprement terrorisante ». Il qualifie ce texte de « document », de « terrifiant document » même, où Blanchot prendrait « le contre-pied hégéliano-mallarméen de l'abolitionnisme hugolien », un document qu'il verse au dossier accumulé sur la peine capitale.

Le droit à la mort

Ainsi le titre « La littérature et le droit à la mort » est d'ores et déjà interprété suivant une logique oppositionnelle et thétique, où une thèse (de manière implicite, du moins) prend le contre-pied d'une autre, l'une en faveur de la vie, l'autre, de la mort, de la mort violente et par violence, même si par la suite, comme on le verra, Derrida tente d'atténuer, sinon d'effacer, cette opposition. Avant même, donc, de s'engager plus avant dans la lecture de ce texte, une partie du titre, notamment « le droit à la mort » (n'oublie-t-on pas, ce faisant, le rapport de ce « droit à la mort » à « la littérature », dans le titre même?) reçoit déjà un sens précis, déterminé, comme « droit de se tuer, d'être tué ou de tuer ». Derrida voit dans la coïncidence des dates une sorte de confirmation de son interprétation, 1948 étant la date, croit-il, de la première parution de « La littérature et le droit à la mort » et 1848, celle de la déclaration abolitionniste de Hugo. Il est saisissant, selon lui, de voir surgir « exactement un siècle (1848-1948) après le vote de Hugo pour l'abolition

inconditionnelle de la peine de mort, après et contre cette interprétation apparemment hugolienne diamétralement opposée de la littérature et des écrivains au service du droit à la vie, d'un droit inviolable de la vie humaine qui ne fait qu'un avec le droit sacré des écrivains » (nous soulignons). Cette coïncidence des dates aurait un sens d'autant plus marqué que 1948 est l'année même de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui proclame le droit imprescriptible à la vie humaine.

Il faut savoir que le dernier chapitre de *La Part du feu* intitulé « La littérature et le droit à la mort », livre publié en 1949, a d'abord paru dans la revue *Critique* en deux temps et chaque fois sous un titre différent : d'abord sous le titre « Le règne animal de l'esprit » en août 1947, puis, en janvier 1948, sous celui de « La littérature et le droit à la mort ». Dans ces deux articles, il s'agit de « chercher à comprendre la littérature » et rien d'autre, ajouterais-je, d'abord en prenant pour guide Hegel « qui décrit tous les mouvements par lesquels celui qui choisit d'être littérateur se condamne à appartenir au "règne animal de l'esprit" », ce moment, encore abstrait, devant être relevé, détruit, dépassé et sublimé. Dans ce premier essai, Blanchot analyse les différents mo-

ments de la fabrication de l'œuvre et les diverses tentations de l'écrivain, dont la tentation chez certains (Sade surtout) de prendre comme modèle ces « moments fabuleux » que sont les révolutions, l'action révolutionnaire étant « en tous points analogue à l'action telle que l'incarne la littérature : passage de rien à tout, affirmation de l'absolu comme événement et de chaque événement comme absolu. L'action révolutionnaire se déchaine avec la même puissance et la même facilité que l'écrivain qui pour changer le monde n'a besoin que d'aligner quelques mots » (nous soulignons). Il s'agit bien ici d'une simple analogie entre le travail (sans travail) de l'écrivain et l'action révolutionnaire. Le texte paru en janvier 1948 a une tout autre tonalité et, prenant pour guide Mallarmé, Blanchot affirme que le langage, dont la littérature exploite toutes les possibilités, possède un étrange pouvoir d'anéantissement, mais aussi bien d'affirmation et de création : « Le sens de la parole exige donc, comme préface à toute parole, une sorte d'immense hécatombe, un déluge préalable, plongeant dans une mer complète toute la création. Dieu avait créé les êtres, mais l'homme dut les anéantir. C'est alors qu'ils prirent un sens pour lui, et il les créa à partir de cette mort où ils avaient disparu. » L'accent porte ici sur le pouvoir



Frédéric Brenner, Fête de Soukkot chez le Rabbi de Lelov, Méa Shearim, Jérusalem, Israël, 1980.

évoque des mots et la puissance créatrice du langage poétique. La Terreur est pratiquement absente de ce dernier texte, qui pourtant porte le titre qui sera celui du dernier chapitre de *La Part du feu*, soit « La littérature et le droit à la mort ». N'est-ce pas significatif ?

La Terreur dans les lettres

Remarquons, en premier lieu, qu'il n'y a pas cette coïncidence dans les dates ni, par conséquent, cette signification particulière que Derrida y attache, puisque le premier article, où il est question de la littérature et de ses tentations, est de 1947, le second, où la Terreur n'est plus mentionnée, mais plutôt le caractère « poétique » du langage, étant, lui, de 1948. Remarquons, au surplus, que ces deux articles ne prennent aucunement le contre-pied de l'abolitionnisme hugolien (il n'en est pas question), mais tentent de répondre au livre de Jean Paulhan, intitulé *Les Fleurs de Tarbes ou la Terreur dans les lettres*, où la terreur, en vérité, est très peu terrifiante. « La Terreur, écrit Paulhan, n'a jamais cessé de condamner [...] la rhétorique », les Rhétoriciens étant ceux pour qui pensée et mot sont identiques, ceux qui donnent aux mots le pas sur la pensée, comme c'est le cas pour Mallarmé et Valéry, alors que les Terroristes donnent à la pensée le pas sur les mots, cherchant à tordre le cou à l'éloquence et à se méfier des mots : cette conception, axée sur le sens, est celle, entre autres, de Victor Hugo repoussant la rhétorique. En 1943, Blanchot fait un premier compte rendu, dans *Faux Pas*, du livre de Paulhan, qu'il intitule : « Comment la littérature est-elle possible ? » « La conception que nous avons apprise à connaître sous le nom de Terreur, écrit Blanchot, n'est pas une conception esthétique et critique quelconque ; elle couvre presque toute l'étendue des lettres ; elle est la littérature, ou du moins son âme. [...] Il y a au cœur de tout écrivain un démon qui le pousse à frapper de mort toutes les formes littéraires, à prendre conscience de sa dignité d'écrivain dans la mesure où il rompt avec le langage et avec la littérature, en un mot, à mettre en question d'une manière indicible ce qu'il est et ce qu'il fait » (nous soulignons). La littérature est essentiellement terreur, en ce qu'elle rompt, frappe de mort, les valeurs traditionnelles et dominantes, pour ouvrir de nouveaux espaces. Voilà, peut-être, ce qu'il faudrait comprendre par cette expression « le droit à la mort », ce pouvoir sans pouvoir de tout changer sans lequel la littérature n'existerait pas, elle qui n'obéit à aucune norme extérieure et s'affirme comme liberté absolue. N'est-ce pas le sens de cette phrase de *La Part du feu* : « Tout écrivain qui, par le fait même d'écrire, n'est pas conduit à penser : je suis la révolution, seule la liberté me fait écrire, en réalité n'écrit pas » ? En mai 1946, Blanchot revient sur le livre de Paulhan dans un texte où il n'est plus question de *La Terreur dans les lettres*, mais de mystère : « Le mystère dans les lettres ». Le contenu de ce texte se retrouve à peu près entièrement dans le second

article de Blanchot de 1948 portant le titre « La littérature et le droit à la mort ». N'est-ce pas significatif, également ?

Derrida nous a habitués à certains renversements étonnants, spectaculaires même, où un premier énoncé, après un développement important, se trouve absolument dénié, annulé ou transformé en son contraire (comme dans *Éperons* et *Signéponge*). Ici, malgré le désir de Derrida d'être juste à l'égard de l'auteur qu'il commente, il ne parvient pas, malheureusement, à annuler ou à transformer radicalement certaines affirmations faites au départ selon lesquelles Blanchot, et la littérature telle qu'il la conçoit, ferait alliance — une « alliance littéraire », dit étrangement Derrida — avec la Terreur en tant que « machine à guillotiner » et, plus étonnant encore, serait « solidaire de la peine de mort ». Le ton et le mouvement du texte blanchotien « excluent que Blanchot soit contre la peine de mort, à cette époque », va même jusqu'à dire Derrida. Les arguments qu'il invoque par la suite — soit la structure contradictoire du langage littéraire, le principe de mort comme principe de résurrection et de salut ou la mort comme mourir et comme impossibilité dans « La littérature et le droit à la mort » — ne suffisent pas, selon nous, à faire contrepois à des affirmations aussi tranchées et aussi graves, et encore moins à transformer « ce Blanchot-là » en l'autre Blanchot dont il est question dans le reste du chapitre.

Entre le oui et le non

Faut-il rappeler que « La littérature et le droit à la mort » insiste sur l'impossibilité d'arrêter le mouvement et le glissement (mots répétés à plusieurs reprises) inhérents au langage et à la littérature, et d'isoler un de ses « moments » ? S'en tenir à un seul de ses moments, « c'est s'exposer à la plus grande confusion », dit Blanchot lui-même, car déjà la littérature vous a insidieusement fait passer d'un versant à l'autre, vous a changé en ce que vous n'étiez pas ». Ce qu'il cherche ici à faire comprendre, à mettre en valeur, c'est précisément l'ambiguïté structurale du langage, son « point d'instabilité » en tant que puissance de métamorphose substantielle qui à la fois détruit et reconstruit — puissance par laquelle, dit-il, « brusquement la détresse se fait espoir et la destruction élément de l'indestructible ». « Cachée dans l'intimité de la parole, une force amie et ennemie, une arme faite pour construire et pour détruire » agirait derrière la signification et la maintiendrait « en instance entre le oui et le non ». N'est-ce pas déjà ce que Blanchot appellera bientôt le Neutre, et Derrida la différance ? Comment, dès lors, une telle conception du langage et de la littérature — déjà parfaitement articulée à cette époque-là —, dans le mouvement et le glissement immaîtrisable qui les habitent entre être et non-être, réalité et irréalité, vie et mort, pourrait-elle laisser place à une opposition exclusive entre le droit

à la vie et le droit à la mort, et entretenir quelque complicité avec le pouvoir politique qui tue inconsidérément et pour qui la mort est banale et sans signification ? La mort, la possibilité de la mort, n'est-elle pas, pour Blanchot (non loin de Heidegger sur ce point), ce qui donne toute sa profondeur à la vie et sa condition même de possibilité ?

Le langage de l'écrivain n'est pas un langage de pouvoir, de commandement. Son action ne consiste pas, en tant qu'écrivain, à lever des armes, à monter sur les barricades, mais « à aligner des mots ». Sa puissance de négation n'est pas réellement négative, destructrice. Le langage littéraire possède une force performative, « une puissance de transformation substantielle », de sorte que « l'œuvre la plus forte et la plus chargée de forces peut devenir une œuvre de malheur et de ruine », mais aussi bien l'inverse. Il a le pouvoir sans pouvoir de produire des effets réels, qui transforment réellement notre rapport à nous-mêmes, aux autres et à notre propre corps, mais on ne peut confondre pour autant la littérature avec la réalité ou avec l'action proprement politique. Comme le remarque Blanchot, « mon langage ne tue personne », l'œuvre de Sade ne coupe pas les têtes comme la guillotine le fait. Il ne faut pas opposer, comme on l'a toujours fait, la réalité et l'irréalité, l'action politique et l'action poétique, mais on ne peut les confondre non plus. Cela aussi Derrida nous l'a appris. La distance, une distance infranchissable, est nécessaire à l'appréhension et à la nomination des choses et du monde. Sans cet éloignement et cet anéantissement des choses dans leur empiricité, il n'y aurait ni réalité, ni signification, ni connaissance, ni langage. Cette distance et cette différence, c'est précisément ce que Hegel et Mallarmé désignent comme le « meurtre » de la chose. C'est aussi cette mort « antécédente », liée à la structure itérative du langage, que Blanchot donne comme ce qui le rend possible. Dans *La Part du feu*, en effet, la mort est d'abord et avant tout cette distance entre nous qui nous sépare et, à la fois, nous empêche d'être séparés, « car elle est la condition de toute entente ».

S'il existe une tentation à laquelle Blanchot a cédé à partir du moment où il s'est consacré presque exclusivement à la littérature, ce n'est pas celle de l'engagement politique, mais celle du retrait, du recul devant l'existence, qui est l'essence même du langage ; c'est surtout la tentation de s'en tenir à ce recul, de s'y consacrer, de vouloir atteindre l'impossible, la négation ou l'absence dans ce qu'elles ont de plus absolu. N'est-ce pas d'ailleurs la tentation même de la littérature que de se déporter sans cesse de rien à tout, et de tout à rien, et, en ce sens, puisque c'est aussi le mouvement sans limites de l'action révolutionnaire, de se reconnaître légitimement dans la révolution ?

CLAUDE LÉVESQUE

1. Voir le compte rendu de Ginette Michaud intitulé « Parades », *Spirale*, « L'autre », n° 62, juin 1986, p. 9.